

Economic Arithmetic, par ROBIN MARRIS. Un vol., 5½ po. x 8¾ relié, 344 pages. — MACMILLAN & Co., London, 1958

Gilles DesRochers

Volume 35, Number 3, October–December 1959

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1001675ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1001675ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

DesRochers, G. (1959). Review of [*Economic Arithmetic*, par ROBIN MARRIS. Un vol., 5½ po. x 8¾ relié, 344 pages. — MACMILLAN & Co., London, 1958]. *L'Actualité économique*, 35(3), 515–517. <https://doi.org/10.7202/1001675ar>

garantis par la partie patronale. Le lecteur qui a une âme de fonctionnaire . . . et la manie des détails administratifs y trouve son compte.

Enfin, d'autres chapitres traitent de l'intégration des plans de bien-être dans la convention collective, des querelles de juridiction pour le contrôle syndical ainsi que de l'influence de la loi Taft-Hartley sur les relations ouvrières-patronales. Comme il se doit pour de tels sujets, la méthode descriptive est largement employée et le praticien des relations industrielles peut y trouver certaines informations précieuses.

Gérald Marion

Economic Arithmetic, par ROBIN MARRIS. Un vol., 5½ po. × 8¾, relié, 344 pages. — MACMILLAN & Co., London, 1958.

L'arithmétique économique, nous dit l'auteur (p. XVI), est plus vaste que la statistique économique en ce que celle-là s'occupe de l'arrangement et de la présentation numérique des faits économiques, c'est-à-dire s'efforce de convertir les données statistiques en une description cohérente de l'anatomie économique. De plus, l'arithmétique économique cherche à intégrer davantage la théorie économique aux techniques statistiques. C'est ce qui fait l'originalité d'un ouvrage qui ne serait sans cela qu'un manuel comme les autres.

La matière du livre est répartie en trois parties dont la première est consacrée à l'anatomie de l'économie anglaise, c'est-à-dire à une description de l'économie à l'aide des statistiques des comptes nationaux. Ce n'est pas autre chose que l'énumération des sources officielles de statistiques, ainsi qu'une exposition de la manière dont les livres bleus sur les comptes nationaux sont construits. L'auteur utilise malheureusement des diagrammes (du type «tuyauterie») qui ont la vertu d'embrouiller la vue, sinon l'esprit, plutôt que d'aider le lecteur à saisir les flux économiques. L'usage de simples identités algébriques me paraît beaucoup plus propre à favoriser la compréhension de la comptabilité nationale que ces diagrammes inextricables.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à l'application de certains instruments statistiques (moyennes, rapports, méthode des moindres carrés, fonctions logarithmique, corrélation, etc.) à l'étude des faits économiques. C'est la matière classique des ouvrages consacrés à la statistique économique, avec en moins l'étude de l'échantillonnage statistique. Au point de vue pédagogique, la présentation de cette deuxième partie est impeccable: le choix des exemples est heureux, et l'auteur avertit l'étudiant des précautions à prendre dans la présentation des faits sous forme de tableaux ou de graphiques comme dans l'interprétation qu'il doit faire des résultats obtenus, afin de ne pas fausser la vérité statistique.

Enfin, une troisième partie plus étoffée, plus difficile et présentant certains résultats originaux est consacrée à l'étude des nombres-indices, de leurs propriétés algébriques, de leur relation à la théorie de la valeur et, finalement, de leur application à la mesure du produit national en termes réels.

Les nombres-indices sont définis (p. 187) comme étant des instruments qui servent à atténuer les distorsions causées par les variations de la valeur de la

monnaie. L'objet de la troisième partie sera donc d'utiliser les nombres-indices pour supprimer le « voile monétaire ».

Au chapitre huit, les propriétés des indices sont étudiées à l'aide d'exemples et, en appendice, à l'aide de l'algèbre.

Au chapitre suivant, les nombres-indices sont utilisés à mesurer les changements de la valeur de la monnaie en termes de bien-être. Il a déjà été démontré que l'indice de Laspeyre surestime la hausse des prix, donc la baisse du revenu réel, parce que cet indice sous-estime l'effet de substitution à la suite de la hausse du prix d'un bien. Inversement, l'indice de Paasche tend à sous-estimer la hausse de prix et la baisse du revenu réel parce qu'il surestime l'effet de substitution. L'auteur démontre que l'indice de Paasche peut être égal à l'indice réel (*true index*) si tous les biens ont une même élasticité par rapport au revenu, c'est-à-dire si le système est symétrique ou iso-élastique. D'autre part, l'auteur démontre qu'il est possible que l'indice de Paasche soit égal à l'indice réel et, dans des cas extrêmes, qu'il soit égal et même supérieur à l'indice de Laspeyre, pouvant ainsi laisser croire que les deux indices sont très rapprochés de l'indice réel (puisque normalement celui-ci doit se situer entre les deux) alors qu'ils en sont en réalité fort éloignés.

Plusieurs facteurs concourent à accentuer l'erreur des deux indices et en particulier la dispersion des variations relatives des prix. Normalement, l'erreur est réduite en utilisant l'indice de Fisher. D'autres erreurs (ou biais) sont introduites par l'apparition de nouveaux produits ou par l'amélioration des produits déjà existants. On peut remédier à cela en utilisant les chaînes d'indices.

Mais toute la discussion sur l'usage des nombres-indices pour mesurer les variations du bien-être repose en dernier lieu sur l'acceptation des hypothèses de l'auteur concernant la rationalité des comportements des consommateurs. Selon que l'on accepte ou que l'on rejette en tout ou en partie ces hypothèses, les différents indices se révèlent comme des mesures plus ou moins valables des variations du bien-être. Si ce chapitre n'apporte pas de solution définitive au problème de la mesure du bien-être (en trouvera-t-on jamais!), il le présente en tout cas avec clarté, et constitue une discussion très fructueuse de ses divers aspects.

Enfin un dernier chapitre est consacré à la mesure des variations du produit national en termes réels. Alors que la discussion précédente se faisait à partir des courbes d'indifférences individuelles, celle de la mesure du produit national est conduite en termes de courbes d'indifférences collectives. Le concept de capacité est retenu afin de mesurer les changements de revenus réels. Le revenu réel de pleine capacité est associé à la courbe d'indifférence atteinte lorsque l'économie fonctionne à pleine capacité. Ce concept de « capacité » est retenu tout au long de l'analyse des divers postes du revenu, du produit ou de la dépense nationale, lorsqu'il s'agit par exemple de mesurer l'accroissement du revenu réel dû à un accroissement des investissements ou des dépenses publiques. Encore une fois, la pertinence de l'argumentation de M. Marris quant à la manière de mesurer le produit réel dépend de l'acceptation des hypothèses utilisées sur les

comportements collectifs de la société. Ces hypothèses sont discutées avec clarté par l'auteur.

Quelle que soit l'attitude de chacun vis-à-vis de la rationalité ou de la valeur positive de ces hypothèses sous-jacentes, la lecture attentive des deux derniers chapitres ne peut pas ne pas être stimulante pour celui qui cherche à relier la théorie de la valeur à la mesure des données empiriques. L'auteur est donc parvenu au but qu'il se proposait : aller plus loin dans l'intégration de la théorie économique et des méthodes statistiques.

Gilles DesRochers

Le socialisme coopératif, par BERNARD LAVERGNE. Un vol., 5½ po. × 9, broché, 71 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE.

Voilà, certes, un ouvrage qui n'est pas long à lire, et qui contient pourtant moult idées qui pourraient être utilement reçues et appliquées dans notre milieu.

Dans une courte introduction, M. Lavergne rappelle d'abord les succès de la formule d'organisation économique par la coopérative de consommation dans quelques pays du monde. Ce sont des pages qui n'apportent de nouveau que les plus récentes statistiques — ce qui est déjà quelque chose —, mais qui ont encore besoin d'être lues, tellement le préjugé de la nationalisation a induit des gens de chez nous à vouloir se débarrasser de l'idée coopérative (tout en lui payant le tribut des lèvres) en prétextant que c'est une formule qui ne peut servir à réaliser de grandes entreprises, donc à en conquérir. À ceux-là, les quelques pages de M. Lavergne sur le sujet apportent, par les faits, le plus formel démenti, comme d'ailleurs peuvent le retrouver aisément ailleurs, avec des statistiques plus anciennes, tous ceux qui veulent bien se donner la peine d'étudier la coopération avant d'en parler.

Mais ce qui intéresse le plus M. Lavergne, c'est d'arriver à l'idée qui lui est chère, des régies coopératives, c'est-à-dire d'une sorte d'organismes composés, selon le mode et les principes coopératifs, de collectivités publiques. S'appuyant sur diverses expériences pratiques, l'auteur établit les règles d'un mode d'exploitation de ce type, qui se substitue en quelque sorte aux nationalisations. Il rappelle, en passant, les objections de Charles Gide à considérer ces initiatives comme coopératives, objections dont il importe à mon sens de retenir certains aspects, tout en faisant la part des choses, notamment en ce qui concerne l'administration de matières qui sont évidemment du domaine public.

De toute façon, les expériences que relatent M. Lavergne mériteraient d'être mieux connues chez nous. En particulier celles du Crédit Communal de Belgique, pour ce qui est du financement des collectivités locales; de la Société nationale des chemins de fer vicinaux (Belgique), en ce qui concerne la mise en valeur décentralisée d'un territoire du point de vue organisation des chemins de fer (avec application possible peut-être du côté du système routier); de la Société nationale des habitations à bon marché (Belgique), dans le genre de travail qu'accomplit chez nous la Société centrale d'Hypothèques et de Logement, mais